



Harcèlement

Le harcèlement est une forme de violence et peut être très éprouvant. Il est important d'en parler et de se faire aider.

Le harcèlement, qu'est-ce que c'est?

Par harcèlement, on entend le comportement d'une personne qui observe, contacte, suit et importune une autre personne de manière démesurée contre son gré. La personne qui harcèle est souvent issue de l'entourage de la victime (ex-partenaire), mais peut aussi être une personne inconnue.

Exemples de harcèlement: envoyer un nombre important de SMS, d'e-mails et d'autres messages, épier sur le lieu de travail ou au domicile, effectuer des appels téléphoniques incessants, offrir des cadeaux non sollicités, se renseigner sur la personne dans son entourage

Le harcèlement peut impacter la santé de la victime sur les plans physique et psychique.

Documentation de la violence

En cas de harcèlement, il est important d'avoir des preuves. Par exemple: tenir un journal et prendre note de chacun des actes (cadeaux, mots, appels, etc.), informer l'entourage (voisins, amis, employeur) et faire des captures d'écran ou des photos des messages (WhatsApp, Facebook, etc.).

Trouver de l'aide

Le centre LAVI peut fournir de l'aide: un spécialiste analyse la situation d'un point de vue juridique et soutient la personne concernée dans les prochaines étapes.

Les personnes qui habitent en ville de Berne peuvent s'adresser au service spécialisé en matière de violence domestique et de harcèlement (Fachstelle Häusliche Gewalt und Stalking).

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.hallo-bern.ch/fr/haeusliche-gewalt/stalking